Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20260723-SDAF2026-28-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/07/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de SEINE-ET-MARNE

SDIS SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
Secrétariat général – Instances paritaires

ARRETE SDAF/CCDSPV/2026-28
Portant composition du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne.

La Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la sécurité intérieure ;

VU la loi n° 2011-851 du 20 juillet 2011 relative à l'engagement du sapeur-pompier volontaire et à son cadre juridique ;

VU l'arrêté ministériel du 2 septembre 2019 modifiant l'arrêté du 29 mars 2016 portant organisation du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;

VU l'arrêté ministériel conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de Madame la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne en date du 7 août 2020 portant nomination du Colonel hors classe Bruno MAESTRACCI, en qualité de Directeur départemental des services d'incendie et de secours, Chef de Corps des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne à compter du 1er septembre 2020 ;

VU l'arrêté ministériel conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de Madame la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne en date du 14 octobre 2025 portant nomination du Colonel Sébastien AVENEL, en qualité de Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours, à compter du 1er novembre 2025 ;

VU l'arrêté ministériel du 15 juillet 2022 portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne – PV n° 147-1 du 22 juin 2026 portant désignation des membres du Conseil d'administration au sein des diverses commissions du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20260723-SDAF2026-28-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/07/2026

Arrête,

Article 1er : Le présent arrêté abroge l'arrêté SDAF/CCDSPV/2025-30 du 20/11/2025.

Article 2 : La composition du Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires est arrêtée comme suit :

MEMBRES CONVOQUES		
Représentants de l'administration	**Représentants sapeurs-pompiers volontaires**	
	Titulaires	**Suppléants**
Titulaires : Mme Isoline GARREAU M. Pascal GOUHOURY Mme Isabelle PERIGAULT Mme Julie GOBERT M. Jean-Marc CHANUSSOT Mme Claudine THOMAS Contrôleur Général Bruno MAESTRACCI Lieutenant-colonel Nicolas SEFFRAY Suppléants : M. Olivier LAVENKA M. Alain AUZET M. Anthony GRATACOS Mme Véronique VEAU Mme Nathalie BEAULNES-SERENI Mme Mireille MUNCH Colonel Sébastien AVENEL Lieutenante-colonelle Laurence LAVENANT	Sapeure Katell ARNOLD Sapeur Erwann VICCA Caporal-chef Yannis GAUTHIER-NABI Sergente-cheffe Naomi DELBECQ Adjudant-chef Ludovic RIFFET Capitaine Sébastien RIBEIRO Infirmier Jean-François KERSCAVEN Lieutenante Marie-Joseph BASSET	Sapeur Cheickh SISSOKO Sapeur Mathias DAVBSENCE Caporal-chef Maxime LECOMTE Sergent-chef Cédric DELAMARE Adjudant-chef Ludovic DUTECH Capitaine Pascal GOBY Cadre de santé Déborah FRADIN Lieutenant Hugues DESOMBERG

Article 3 : La Présidente du Conseil d'administration est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne.

Article 4 : Conformément à l'article R.421.1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Melun peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Melun, le 22 JUIL. 2026

La Présidente du Conseil d'administration,

Isoline GARREAU